

le chiffre

40 commerçants ont d'ores et déjà accepté de financer les feux. Reste à démarcher tous les autres!

les dates à retenir

Samedi 27 juin, dimanche 12 juillet, dimanches 2 et 30 août. Chacun de ces soirs, un spectacle pyrotechnique embrasera la baie des Sablettes. Il y aura aussi un 5º feu d'artifice, tiré par la commune, le 15 août.

marché nocturne

140 exposants vont s'installer aux Sablettes, entre le parc, l'avenue De Gaulle et Pompidou. « L'ambition est de devenir le plus grand marché nocturne de la région et d'évoluer vers plus de qualité », dixit Bernard Bénet.

Les quatre feux d'artifice des Sablettes seront bien tirés

ÉTÉ Après la menace de tout annuler, l'association des commerçants devrait rentrer dans ses frais pour la saison 2008. Et lance les festivités des semaines à venir

Il a fait ses comptes, tapé du poing sur la table, envoyé des courriers et finalement, il a convaincu!

Lundi soir, Bernard Bénet, président de l'association des commerçants du sud de La Seyne, avait organisé une réunion aux Sablettes avec les intéressés. Unique ordre du jour : « Etes-vous d'accord pour donner et combien, afin de boucler le budget des feux d'artifice de l'été. »

Un premier coup de gueule dans nos colonnes avait permis de faire avancer le « Schmilblic » (Var-matin du 25 mai). « Après la parution de l'article, plusieurs commerçants sont venus spontanément m'apporter leur chèque », rappelle, tenace, Bernard Bénet. De même, plusieurs subventions ont été confirmées et versées.

De rares objections

L'homme ne s'en laisse pas compter et pour cause. Il a mis 15000 € de sa poche pour couvrir les frais de la saison dernière. Désormais, il fallait combler le trou déjà creusé et financer les quatre feux d'artifice de l'été 2009. Ce devrait être chose faite, « à condition que le maximum de commerçants joue le jeu ».

Des objections, il y en a eu quelques unes, lundi soir. Le nouveau patron d'une paillote demandant

« Le feu d'artifice est le seul événement qui attire la foule », plaide Bernard Bénet (ci-contre) en présentant la facture des quatre feux qui seront organisés cet été, à l'initiative des commerçants des Sablettes. (Photos So. B.)

que la somme à couvrir soit partagée « de manière égale, entre tous ceux qui sont prêts à participer financièrement ».

Ce à quoi Bernard Bénet répond, « nous ne pouvons pas faire payer autant une affaire de 15 employés et un forain qui a un seul étal ». Du coup, les tarifs sont établis « à la louche », mais foncièrement, chacun donne ce qu'il peut... ou veut. « La fourchette va de 150 à 3 000 € pour l'été », confirme Bernard Bénet.

Faire parler des Sablettes

Selon le secrétaire de l'association, Bernard Langlois, les feux d'artifice permettent de « faire parler des Sablettes dans le bon sens. Si les gens viennent pour le feu et apprécient l'endroit, ils reviendront ». Une commerçante l'approuve, « moi j'habite à Hyères et là-bas, on ne connaît pas les Sablettes. Avec les feux d'artifice, le site se fait connaître des touristes », surtout que la qualité de l'accueil, selon les participants, « s'est nettement améliorée ».

Les récalcitrants

Restent les commerçants qui refusent de payer leur obole. « Je suis en colère contre certains commerces, notamment à St Elme, qui ne se sentent pas concernés ». Pourtant, « même le gars qui est à un kilomètre va en profiter, car il restera ouvert le soir du feu ». Le gérant d'un bar déclare que « [son] chiffre d'affaire baisse ces soirées-là, car les gens ne bougent plus des tables », mais il est d'accord pour participer, « sur le principe ».

Pour mettre en valeur ceux qui jouent le jeu, l'association va créer un panonceau orné d'un soleil avec ce slogan: « commerçant sympa, privilégiez-moi ». « Un commerçant qui ne pourrait pas donner 200 € pour les animations de l'été... qu'il change de métier », tranche Bernard Bénet.

Feux d'artifice soldés

Dernier argument et non des moindres, l'association a réussi à négocier les tarifs des feux à la baisse. « C'est la crise, alors ils se tirent la bourre. Les feux coûteront moins cher et dureront deux minutes de plus, c'est-à-dire 12 minutes ». La facture 2009 passe ainsi de 35000 à 24000 €.

SONIA BONNIN